

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20260605-2026056-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-056

Séance du 05 JUIN 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 14
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 28/05/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 28/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, M PERRAUD Sylvain, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENTE EXCUSEE :

Mme MICHOUUD Mireille,

POUVOIRS :

Mme HUMBERT Séverine a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. PETIT Clément a donné pouvoir à Baptiste COLLET

M. DIOT Georges a donné pouvoir à Anne Sophy DALMAIS

M. ANTSON Steve a donné pouvoir à Richard GAY

M. Baptiste COLLET a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Commission d'Appel d'Offre et de remise des plis – Délégués suppléants

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération du 4 mai 2026 désignant les 3 titulaires pour la Commission d'Appel d'Offre.

Par courrier du 22 mai 2026, la Préfecture nous demande de désigner 3 membres suppléants pour la CAO

Sont candidats : Richard GAY, Germain Richard et Pascale Gautier-Will

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Désigne

Membre titulaires :

Clément PETIT, Françoise MARTELLI et Baptiste COLLET pour faire partie de la CAO.

Membres suppléants

- Richard GAY

- Germain Richard

- Pascale Gautier-Will

- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Monsieur le



Ainsi fait et délibéré
le 05 juin 2026
Pour extrait conforme,

Le Maire
Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance
Baptiste COLLET